

Banque Fairstone

Renseignements réglementaires supplémentaires au titre du 3^e pilier

En date du 31 décembre 2025

Aperçu

La Banque Fairstone fait partie des petites et moyennes banques de catégorie 1, et tous les tableaux et renseignements ont été préparés conformément aux lignes directrices sur la divulgation du 3e pilier.

Les renseignements communiqués dans ce document sont complémentaires à notre rapport annuel de divulgations du 3e pilier de Bâle III et doivent donc être lus en parallèle avec ce document. Vous pouvez le trouver sur la page Web de la Banque Fairstone : <https://www.banquefairstone.ca/juridique-et-reglementaire//>

Ce document n'est pas vérifié et tous les montants sont en dollars canadiens.

Table des matières

Table	Nom de table	Format	Fréquence	No de page
IC1	IC 1 : Indicateurs clés	Fixe	Trimestrielle	2
CC1	CC1 modifiée – Composition de fonds propres	Fixe	Trimestrielle	3
LR2	LR2 – Divulgations communes sur le ratio de levier financier	Fixe	Trimestrielle	4
CR1	CR1 : Qualité de crédit des actifs	Fixe	Trimestrielle	5
CR3	CR3 : Techniques de limitation des risques de crédit – aperçu	Fixe	Trimestrielle	6
CR4	CR4 : Approche normalisée – exposition au risque de crédit et effets de limitation des risques de	Fixe	Trimestrielle	7
CR5	CR5 : Approche normalisée – expositions par classes d'actifs et pondérations du risque	Fixe	Trimestrielle	8
CCR1	CCR1 : Analyse des expositions au risque de crédit des contreparties par approche	Fixe	Trimestrielle	9
CCR3	CCR3 : Approche normalisée – expositions au risque de crédit des contreparties selon le portef	Fixe	Trimestrielle	10
CCR5	CCR5 : Composition de la sûreté pour l'exposition au risque de crédit des contreparties	Flexible (pour les lignes seulement)	Trimestrielle	11

Banque Fairstone

IC1 : Indicateurs clés

En date du 31 decembre 2025

	(en milliers)	a	b	c	d	e
		12/31/2025	9/30/2025	6/30/2025	3/31/2025	12/31/2024
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Capitaux propres de catégorie 1 (CPC1)	2,323,582	2,398,632	2,344,928	2,326,355	997,397
2	Catégorie 1	2,323,582	2,398,632	2,344,928	2,326,355	997,397
3	Total des fonds propres	2,514,384	2,586,717	2,529,095	2,509,980	1,077,213
Actif pondéré en fonction du risque (montants)						
4	Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	17,122,576	16,878,389	16,540,730	16,467,692	7,113,771
4 a	Total de l'actif pondéré en fonction du risque (avant plancher)	17,122,576	16,878,389	16,540,730	16,467,692	7,113,771
Ratios des fonds propres fondés sur le risque en pourcentage de l'APR						
5	Ratio des CPC1 (en %)	13.57%	14.21%	14.18%	14.13%	14.02%
6	Ratio de catégorie 1 (en %)	13.57%	14.21%	14.18%	14.13%	14.02%
7	Ratio du total des fonds propres (en %)	14.68%	15.33%	15.29%	15.24%	15.14%
Exigences supplémentaires minimales de CPC1 en pourcentage de l'APR						
8	Exigences minimales de la conservation des fonds propres (2,5 % à partir de 2019) (%)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
12		6.57%	7.21%	7.18%	7.13%	7.02%
Ratio de levier financier de Bâle III						
13	Mesure de l'exposition totale aux fins du ratio de levier financier de Bâle III	34,725,256	34,265,760	33,812,948	32,982,920	9,549,280
14	Ratio de levier financier de Bâle III (ligne 2/ligne 3)	6.69%	7.00%	6.94%	7.05%	10.44%

Banque Fairstone
CC1 modifiée – Composition de fonds propres
En date du 31 decembre 2025

Capital réglementaire et ratios		
Capitaux propres ordinaires de catégorie 1 (CPO1) : instruments et réserves		
1	Capital d'actions ordinaires émises directement (et équivalent pour les compagnies qui ne sont pas des sociétés par actions) plus les surplus	2,973,873
2	Bénéfices non répartis	96,698
3	Cumul des autres éléments du résultat étendu (et autres réserves)	(432)
6	Capital-actions ordinaire catégorie 1 avant les ajustements réglementaires	3,070,139
Capital-actions ordinaire catégorie 1 : ajustements réglementaires		
28	Total des ajustements réglementaires apportés au capital-actions ordinaire catégorie 1	(746,557)
29	Capital-actions ordinaire catégorie 1 (CPC1)	2,323,582
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 : ajustements réglementaires		
43	Total des ajustements réglementaires aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
44		-
45	Capitaux propres de catégorie 1 (T1 = CPO1 + AT1)	2,323,582
Capitaux propres de catégorie 2 : instruments et provisions		
46	Instruments de niveau 2 admissibles émis directement plus l'excédent d'actions connexe	
47	<i>Instruments de capital directement émis soumis au retrait progressif de la catégorie 2</i>	
48	Instruments de catégorie 2 (et instruments CPO1 et AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par les filiales et détenus par des tiers (montant permis dans le groupe de catégorie 2)	
49	<i>dont : instruments émis par les filiales soumis au retrait progressif</i>	
50	Provisions collectives	190,802
51	Capital catégorie 2 supplémentaire avant les ajustements réglementaires	190,802
Capital catégorie 2 : ajustements réglementaires		
57	Total des ajustements réglementaires apportés au capital catégorie 2	0
58	Capital catégorie 2 (T2)	190,802
59	Capital total (CT= T1 + T2)	2,514,384
60	Total des fonds à risques pondérés	17,122,576
Ratios de capital		
61	Actions ordinaires catégorie 1 (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	13.57%
62	Catégorie 1 (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	13.57%
63	Capital total (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	14.68%
Cible du BSIF		
69	Valeur réelle du ratio cible du capital-actions ordinaire catégorie 1	7.00%
70	Valeur réelle du ratio cible du capital catégorie 1	8.50%
71	Valeur réelle du ratio cible du capital total	10.50%

Banque Fairstone

LR2 – Divulgations communes sur le ratio de levier financier

En date du 31 decembre 2025

CADRE DE RATIO DE LEVIER		T4 2025	T3 2025
Expositions au bilan			
1	Éléments du bilan (excluant les dérivés, les cessions temporaires de titres et les expositions de titrisation de droits acquis, mais incluant le collatéral)	32,035,568	31,693,063
4	(Montants des actifs déduits en déterminant le capital réel Bâle III, catégorie 1)	(752,814)	(764,919)
5	Total des risques au bilan (excluant les dérivés et les cessions temporaires de titres) (Somme des lignes 1 et 4)	31,282,754	30,928,144
Exposition aux produits dérivés			
6	Valeur de remplacement associée à toutes les transactions sur produits dérivés (ex. : la valeur nette de la marge de variation admissible sur l'argent)	56,895	75,099
7	Montants supplémentaires pour les expositions futures potentielles associés avec les transactions dérivées	116,661	120,712
11	Total des expositions aux produits dérivés (sommes des lignes 4 à 10)	173,556	195,811
Expositions aux opérations de financement sur titres			
12	Actifs SFT bruts reconnus à des fins comptables (sans reconnaissance de compensation), après ajustement pour les transactions comptables de vente	200,024	180,045
16	Total des expositions aux opérations de financement sur titres (somme des lignes 12 à 15)	200,024	180,045
Autres risques hors bilan			
17	Risques hors bilan à un montant notionnel brut	12,204,956	11,859,380
18		(9,136,034)	(8,897,620)
19	Éléments hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	3,068,922	2,961,760
Capital et total des expositions			
20	Fonds propres de catégorie 1	2,323,582	2,398,632
21	Total des expositions (sommes des lignes 5, 11, 16 et 19)	34,725,256	34,265,760
Ratio de levier			
22	Ratio de levier de Bâle III	6.69%	7.00%

Banque Fairstone
CR1 : Qualité de crédit des actifs
En date du 31 decembre 2025

	<i>(en milliers)</i>	a		b	c	d		e	f	g
		Valeurs comptables brutes de ²		Provisions/dép réciactions	Dont provisions pour pertes sur créances ECL sur les expositions selon l'approche standard (AS)		Dont provisions pour pertes sur créances ECL sur les expositions fondées sur les notations internes (NI)	Valeurs nettes (a+b-c)		
	Expositions en défaut ¹	Expositions hors défaut	Réparties dans la catégorie réglementaire particulièr e ³		Réparties dans la catégorie réglementaire générale ³					
1	Prêts	1,515,765	28,251,752	653,087	225,834	427,253	-	29,114,430		
2	Titres de créance		992,855					992,855		
3	Autres risques hors bilan		12,204,956					12,204,956		
4	Total	1,515,765	41,449,563	653,087	225,834	427,253	-	42,312,241		

¹ Une exposition en défaut est définie comme une créance présentant un arriéré supérieur à 90 jours, ou un encours sur un emprunteur en défaut, tel que défini dans la NFP 2023, chapitre 4, section 4.1.21, paragraphe 140.

² Les valeurs comptables brutes sont brutes des techniques de coefficients de conversion de crédit et d'atténuation du risque de crédit, mais après prise en compte des annulations.

³ Les provisions spécifiques sont définies comme les provisions pour la phase 3, et les provisions générales sont définies comme les provisions pour la phase 1 et pour la phase 2 selon la norme IFRS 9.

Banque Fairstone

CR3 : Techniques de limitation des risques de crédit – aperçu

En date du 31 decembre 2025

		a	b	c	d	e
	(en milliers)	Expositions non garanties : valeur comptable ¹	Expositions devant être garanties ²	Expositions garanties par des sûretés ³	Expositions garanties par des garanties financières ⁴	Expositions garanties par des dérivés de crédit ⁵
1	Prêts	7,005,034	22,109,396	18,579,286	3,530,110	-
2	Titres de créance	992,855	-	-	-	-
3	Total	7,997,889	22,109,396	18,579,286	3,530,110	-
4	Dont en défaut ^b	388,539	901,392	893,073	8,319	-

¹ Expositions non garanties – valeur comptable : valeur comptable des expositions au bilan (après déduction des provisions/dépréciations) qui ne bénéficient pas d’une technique d’atténuation du risque de crédit.

² Expositions devant être garanties : valeur comptable des expositions au bilan qui sont associées à au moins un mécanisme d’atténuation du risque de crédit (sûreté, garanties financières, dérivés de crédit).

³ Expositions garanties par des sûretés : valeur comptable des expositions au bilan (nettes des provisions/dépréciations) garanties partiellement ou totalement par des sûretés.

⁴ Expositions garanties par des garanties financières : valeur comptable des expositions au bilan (nettes des provisions/dépréciations) garanties partiellement ou totalement par des garanties financières.

⁵ Expositions garanties par des dérivés de crédit : valeur comptable des expositions (nettes des provisions/dépréciations) partiellement ou totalement garanties par des dérivés de crédit.

⁶ Une exposition en défaut est définie comme une créance présentant un arriéré supérieur à 90 jours, ou un encours sur un emprunteur en défaut, tel que défini dans la NFP 2023, chapitre 4, section 4.1.21, paragraphe

Banque Fairstone

CR4 : Approche normalisée – exposition au risque de crédit et effets de limitation des risques de crédit

En date du 31 decembre 2025

		a	b	C	d	e	f
	(en milliers)	Expositions avant coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit		Expositions après coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit		APR et densité APR	
	Catégories d'actifs	Montant au bilan	Montant hors bilan	Montant au bilan	Montant hors bilan	APR	Densité APR
1	Emprunteurs souverains et leurs banques centrales	921,680	-	4,419,528	265,607	-	0.00%
2	Entités du secteur public (ESP)	-	-	-	-	-	0.00%
3	Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	0.00%
4	Banques	782,754	-	825,333	37	165,074	1.09%
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institu	-	-	-	-	-	0.00%
5	Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	0.00%
6	Entreprises	4,522	-	4,522	-	904	0.01%
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institu	-	-	-	-	-	0.00%
	Dont : crédit spécialisé	-	-	-	-	-	0.00%
7	Dettes subordonnées, actions et autres instruments d	-	-	-	-	-	0.00%
8	Commerce de détail	6,624,270	10,691,617	6,616,495	2,670,220	5,924,965	38.99%
9	Immobilier	21,623,807	1,513,339	18,099,732	133,058	7,262,691	47.80%
	Dont : immobilier résidentiel général	14,872,256	456,285	12,162,454	45,181	3,767,204	24.79%
	Dont : immobilier résidentiel de rapport	4,489,848	-	4,427,985	-	2,082,000	13.70%
	Dont : immobilier résidentiel (autre)	-	-	-	-	-	0.00%
	Dont : immobilier commercial général	309,436	32,349	309,436	9,979	226,167	1.49%
	Dont : immobilier commercial de rapport	574,952	-	460,684	-	367,447	2.42%
	Dont : acquisition et aménagement de terrains et co	1,377,315	1,024,705	739,173	77,898	819,873	5.40%
10		3,675	-	3,675	-	1,286	0.01%
11	Titres hypothécaires	-	-	-	-	-	0.00%
12	Expositions en défaut	1,289,931	-	1,281,353	-	1,361,433	8.96%
13	Autres éléments d'actif	1,219,102	-	1,243,191	-	478,350	3.15%
14	Total	32,469,741	12,204,956	32,493,829	3,068,922	15,194,703	100.00%

Banque Fairstone
 CR5 : Approche normalisée – expositions par classes d'actifs et pondérations du risque
 En date du 31 decembre 2025

Coefficients de pondération																												
	Catégories d'actif (en milliers de dollars)	0%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%	65%	70%	75%	80%	85%	90%	100%	105%	110%	130%	150%	250%	400%	1250%	Autre	Montant total du risque de crédit
1	Emprunteurs souverains et leurs banques centrales	4,685,135		-																								4,685,135
2	Entités du secteur public (ESP)			-																								-
3	Banques multilatérales de développement			-																								-
4	Banques			825,370																								825,370
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institutions financières traitées comme des banques			242,640																								
5	Obligations sécurisées																											-
6	Entreprises			4,522																								4,522
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institutions financières traitées comme des entreprises																											
	Dont : crédit spécialisé																											
7	Dettes subordonnées, actions et autres instruments de fonds propres																											-
8	Commerce de détail		1,973,390																									-
9	Immobilier			1,489,305	1,599,991	3,057,360	6,373,645	207,273	970,611	2,810,718	290,049					7,313,325												9,286,715
	Dont : immobilier résidentiel général			1,489,305	1,599,991	2,826,089	6,054,364	207,273		9,262						21,322												12,207,635
	Dont : immobilier résidentiel de rapport			9		231,271	319,281		970,611	2,801,456				104,375		991												4,427,994
	Dont : immobilier résidentiel (autre)			10																								10
	Dont : immobilier commercial général			11									185,674				126,522		7,219									319,426
	Dont : immobilier commercial de rapport																											460,684
	Dont : acquisition et aménagement de terrains et construction																											817,071
10	Prêts hypothécaires inversés							3,675																				3,675
11	Titres hypothécaires																											-
12																												1,281,353
13	Autres éléments d'actif		862,263																									64,948
14	Total	5,547,398	1,973,390	2,319,197	1,599,991	3,057,360	6,377,320	207,273	970,611	2,810,718	-	290,049	-	258,205	7,314,345	-	126,522	222,761	1,967,936	-	1,040	-	453,687	-	-	-	64,948	35,562,751

Montants d'exposition et CCF appliqués aux expositions hors bilan, classés en fonction de la catégorie de risques des expositions converties.				
Coefficient de pondération	a	b	c	d
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Coefficients de conversion de crédit moyens pondérés*	Expositions (après coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit)
1 Moins de 40 %	19,265,851	7,511,896	21.4%	20,874,656
2 40 à 70 %	4,536,219	15,820	4.0%	4,536,856
3 75 à 80 %*	6,205,558	4,437,796	25.0%	7,314,345
4 85%	123,865	8,227	32.3%	126,522
5 90 à 100 %	2,105,580	240,635	35.4%	2,190,697
6 105 à 130 %	1,040			1,040
7 150%	453,687	-	0.0%	453,687
8 250%	64,948			64,948
9 400%				
10 1250%				
11 Expositions totales	32,756,748	12,214,374		35,562,751

* La pondération est basée sur l'exposition hors bilan (avant coefficients de conversion de crédit).

Banque Fairstone

CCR1 : Analyse des expositions au risque de crédit des contreparties par approche

En date du 31 decembre 2025

	(en milliers)	a	b	c	d	e	f
		Coût de remplacement ¹	Exposition future possible ²	Exposition positive attendue effective ³	Alpha utilisé pour calculer l'ECD réglementaire	ECD après atténuation du risque de crédit ⁴	APR
1	Approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (SA-CCR) (pour les dérivés)	56,895	67,074		1.4	173,556	34,711
2	Méthode de modèle interne (pour les dérivés et les CTT)						
3	Approche simple pour l'atténuation du risque de crédit (pour les CTT)						
4	Approche globale pour l'atténuation du risque de crédit (pour les CTT)						
5	Valeur à risque (VAR) pour les CTT						
6	Total						34,711

¹ Coût de remplacement : Pour les opérations qui ne sont pas soumises à des exigences d'appel de marge, le coût de remplacement est la perte qui se produirait si une contrepartie était en défaut et que ses opérations étaient immédiatement remplacées. Pour les opérations sur marge, il s'agit de la perte qui se produirait si une contrepartie était en défaut à une date actuelle ou future, en supposant que la clôture et le remplacement des opérations se produisent instantanément. Cependant, la clôture d'une opération en cas de défaut d'une contrepartie peut ne pas être instantanée. Le coût de remplacement selon l'approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie est décrit dans NFP 2023, section 7.

² L'exposition future potentielle est toute augmentation potentielle de l'exposition entre le présent et la fin de la période de marge du risque. L'exposition future potentielle pour l'approche standard est décrite dans NFP 2023, section 7.

³ L'exposition positive attendue effective est la moyenne pondérée dans le temps de l'exposition réelle attendue au cours de la première année, ou si tous les contrats dans la tranche de compensation arrivent à échéance avant un an, sur la période du contrat à la plus longue maturité dans la tranche de compensation où les pondérations sont la proportion qu'une exposition attendue individuelle représente sur l'intervalle de temps entier (cf. [NFP 2023, section 7]).

⁴ ECD après atténuation du risque de crédit : exposition en défaut. Il s'agit du montant pertinent pour le calcul des exigences de fonds propres après avoir appliqué les techniques d'atténuation de risque de crédit de contrepartie, les rajustements de la valeur du crédit selon [NFP 2023, chapitre 7, section 7.1.3, paragraphe 12] et les rajustements spécifiques du risque de corrélation défavorable (voir [NFP 2023, chapitre 7]).

Banque Fairstone

CCR5 : Composition de la sûreté pour l'exposition au risque de crédit des contreparties

En date du 31 decembre 2025

<i>(en milliers)</i>	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les opérations sur produits dérivés				Sûretés utilisées dans les CTT	
	Juste valeur des sûretés reçues		des sûretés couvrant les opérations		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés couvrant les opérations sur dérivés
	Distincte	Non distincte	Distincte	Non distincte		
Comptant – devise locale	-	-	-	42,760	-	-
Comptant – autres devises	-	-	-	-	-	-
Dette souveraine intérieure	-	-	-	-	-	-
Autres dettes souveraines	-	-	-	-	-	-
Dette des organismes gouvernementaux	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Autres sûretés	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	42,760	-	-